



Compte-rendu synthétique du CSA du 30 janvier 2024

➤ **Déclaration liminaire FO** intitulée « 2024, année de régularisation ! »

➔ Réponses du DG aux organisations syndicales

Télétravail exceptionnel possible en cas de blocage des agriculteurs

Position du Cerema : le pire est derrière nous : on ne sait jamais vraiment mais le Cerema est reconnu aujourd'hui et son travail est vanté par de nombreux élus ! Les difficultés ne sont pas terminées car le combat reste permanent (investissement de 18 M€ contre les 4 M€ de 2018 donc les choses avancent).

Fonctionnement chaîne RH : restructuration en 2024. Pas de soucis pour décaler certains sujets comme la refonte du RITT.

Recours RIFSEEP : le Cerema fait le point avec le MTECT pour savoir comment réagir à la victoire des agents.

Restauration collective et SSCT : les sujets avancent. Les chiffres restauration seront donnés au prochain CSA du 26 mars 2024

Communautés métiers : à réfléchir car c'est en effet à voir.

ETST : requalif mi-promo mi-concours → difficulté pour pousser les agents à s'inscrire au concours.

➔ Réponses du DG aux problèmes de fin 2023

Paye versée en janvier 2024 : tickets promo 2023, indemnité télétravail versée.

Notification 2023 : en cours (après mise au pt des événements de carrière 2023).

5 pts indice : versés pour 1 400 agents. Le reste nécessite une mise à jour administrative.

Pour contractuels : avenant de contrat → paye mai 2024.

GIPA : traitement automatisé pour les agents présents en 2019. Pour les autres, faire la démarche sur les éléments antérieurs.

Prime pouvoir d'achat : régularisation au cas par cas. NB : 20 agents « oubliés » dans listes MTECT.

Agents IGN : RIFSEEP paye février 2024.

Compensation RIFSEEP 2022 : pas possible sur autre chose que le CIA. Finalisation tableaux en février.

Restauration : chiffres pas tous récupérés de la DAF et pas encore transmis, notamment pour l'année 2019 (année référence hors COVID).

Concernant le reste des ETST et des Dessinateurs au Cerema : sujet = examen pro et pas Liste Aptitude. 2023/2024 LA 77 proposés et 57 promus + 2 exa pro. 18 non retenus sur LA (13 ESTS 3 dessinateurs 2 ATAE). Les non-requalifiés seront reclassés chez les adjoints techniques.

OPA. Pb salaire janvier + application NdG ministérielle 17/12/2023. Prime métier.

Application Cerema des mesures sur la rémunération des contractuels dans le numérique.

Communication sur éléments « paye » aux agents : bureau numérique avec le CR CSA.

Points pour information

➤ Régime indemnitaire : CR exécution CIA et 2023 – B. Blond DRH/SCPP

Repères communs : suite à une promo.

Les repères communs Cerema (promos) n'existent pas dans les notes ministérielles. Limitation mais manière de servir toujours connue. Enveloppe contrainte (dégager marge de manœuvre) mais la DG n'a pas de marge.

Quand il y a une promo, la DG indique qu'il n'y a pas assez de recul sur les nouvelles fonctions ce qui justifie une cotation inférieure. Quid de la manière de servir réelle, notamment quand les promos interviennent en fin d'année.

Il n'y a pas de vraie explication/transparence aux agents ce qui engendre inévitablement des rancœurs/démotivations. Les agents considèrent en général les notifications comme opaques.

Proposition FO : le N+1 pourrait (par mail) expliquer le montant du CIA/CA à l'agent surtout quand le retour est différent de sa propre proposition. L'agent pourrait alors savoir ce qui n'a pas été perçu comme satisfaisant par exemple. En effet, il n'est pas rare (contrairement à ce que pense la DG) qu'il y ait un décalage entre le CREP et le montant du CIA. Il est donc difficile d'expliquer l'inexplicable, semble-t-il.

A noter que les agents ayant une activité en faveur du collectif (action sociale, restauration, représentant du personnel) sont souvent pénalisés alors que sans eux le service devrait prendre le relais sur de nombreux sujets, comme le CLAS à la Dter NC.

➤ Bilan activité dialogue social 2023 – E. POZO DRH/SASRN

Communication formation Effi-classe RPS aux RP hors FSC à venir pour l'ensemble des agents.

Les représentants du personnel sont très sollicités et permettent de résoudre de nombreuses situations en amont. Leur efficacité n'est bien sûr pas toujours reconnue, notamment par rapport à l'indemnitaire comme le CIA. L'année 2024 ne s'annonce pas comme une année calme et sereine. Avec le planning des activités du dialogue social, il n'y aura pas trop de temps morts au risque de survoler certains sujets. Il faut être attentif aux agents investis pour le collectif afin qu'ils ne se découragent pas.

Partout, FO observe le report de sujets locaux vers le national. La quasi-disparition du dialogue social local pose problème car historiquement de nombreux sujets étaient travaillés localement avant d'aboutir à une réflexion nationale (ex réorganisations, campagnes CIA/CA, promos, fonctionnement des services et des outils, etc.).

Le DG indique qu'il est toujours possible d'organiser des réunions locales informelles et qu'il le rappellera aux directeurs/directrices. De plus, le sujet de la valorisation des agents investis pour le collectif est probablement à revoir.

➤ **Programmation travaux CSA et FSC 2024 : agenda social prévisionnel 2024 – FX. Soltner DRH**

Les réorganisations ne figurent pas dans l'agenda tout comme les sujets imprévus (ex COVID) qui pourraient se rajouter en cours d'année. Pour FO et CGT, pas d'urgence à travailler sur le RITT. Priorisons et réglons déjà les nombreux problèmes.

FO souligne une erreur dans le planning car il manque le GT « Augmentation collective de 300 € par mois pour tous ». La transition énergétique de TOTAL semble également réussie avec ses 19 milliards de bénéfices et sans compter les astuces financières pour dissimuler légalement les vrais chiffres. Quid du pouvoir d'achat ?

Les expérimentations sur l'immobilier se font un peu partout sans implication des représentants du personnel. Cette situation n'est pas acceptable.

Le manque de relevés de décisions des différents GT est souligné. La DG ne voit pas d'opposition et mettra en place des CR synthétiques pour ces GT.

Concernant la restauration collective, FO ne lâchera rien. Il n'y a pas de raison de pénaliser les agents du Cerema par rapport à d'autres administrations.

SPSI : aucune discussion avec les OS. Une réunion informelle sera organisée.

Circulaire sur Plan transfo écologique de l'Etat (1^{ère} ministre Borne) : déclinaison au Cerema ? Des mesures Cerema sur les véhicules, les déplacements ont déjà été mises en place sans discussion préalable. P. Joscht, en charge du dossier auprès de la DG, sera invité au prochain CSA pour faire le point.

➤ **Calendrier prévisionnel 2024 des instances**

FO demande le partage avec l'ensemble des agents du Cerema dans un souci de transparence. Une publication sur le BN sera faite.

➤ **PSC – C. Villarmé DRH/SASRN**

Mise en place de la future Mutuelle des agents publics au 01/01/2025. Dérogation si couverture par contrat obligatoire du conjoint mais sans participation employeur.

Un travail collectif avec autres EP sur la fiabilisation des données agents dans RenoiRH est en cours.

Avant l'été : travaux et tests avec l'organisme complémentaire retenu suite à l'appel d'offres.

L'organisme complémentaire enverra un mail à chaque agent pour recueillir le choix de l'agent sur : le panier base, l'option 1, l'option 2, pour agent et ayant-droits.

Prévoyance : système provisoire au 01/01/2025. Forfaitaire.

De nombreuses questions subsistent et une information sera faite aux agents

JE-NOUS-TOUS FO!